



CONDITIONS GÉNÉRALES

Conditions générales :

Les parties peuvent s'entendre sur des modalités qui diffèrent des présentes Conditions générales que ce soit avec Navigation Madeleine Inc. ou avec Express CTMA Ltée.

Dans le cas d'une telle entente spécifique (« Entente spécifique »), les modalités de cette dernière auront préséance sur les présentes Conditions générales. Toute Entente spécifique doit être consignée par écrit avec signature et/ou preuve écrite du consentement de toutes les parties impliquées.

Les présentes Conditions générales s'appliquent en sus des conditions de transports se retrouvant au verso du connaissement applicable.

À moins d'avis contraire, toute soumission est valide pour 30 jours à partir de la date de transmission, mais, s'il y a lieu, sujette à la variation de la surtaxe carburant hebdomadaire. Vous pouvez en tout temps consulter notre taux de surtaxe carburant sur notre site Web.

Ces taux sont sujets à tous les règlements, surcharges et augmentations générales qui seront décrétés dans l'industrie du camionnage et publiés par les divers organismes de publications tarifaires.

Nonobstant toute Entente spécifique, toute soumission ou confirmation de transport, Navigation Madeleine Inc. et Express CTMA Ltée se réservent le droit, à leur entière et exclusive discrétion, sans nécessité de motiver et sans préjudice ou dommage pouvant être réclamé, de ne pas transporter les biens visés en l'espèce, le tout après une analyse des biens physiques au moment de la prise de possession.

Comptes clients : Notre politique de recouvrement est à 30 jours net de la facture. Pour tout compte impayé, dépassé ce délai nous appliquerons un taux d'intérêt de 2% par mois. Vous pouvez effectuer vos paiements par chèque, argent comptant, carte de crédit, transfert bancaire.

Valeur déclarée : Il est à noter que si aucune valeur n'est déclarée sur le connaissement, notre responsabilité se limite à 2.00\$ la livre pour tout matériel endommagé ou perdu. Les limites de responsabilités sont de 15.00\$ la livre et/ou 15 000.00\$ par expédition si la valeur est déclarée. Aucune valeur déclarée ne sera considérée en ce qui concerne: les effets personnels ou usagés, la marchandise avec emballage inexistant ou insuffisant, la marchandise avec la mention « aux risques de l'expéditeur ». Toute valeur déclarée est sujette à des frais supplémentaires. Afin d'obtenir plus de détails concernant la valeur déclarée, ou pour obtenir une valeur déclarée plus importante que les limites mentionnées, veuillez consulter la liste des frais accessoires en attachement et/ou contacter notre département de tarification.



Protection de marchandise : Toute marchandise doit être protégée et/ou emballée de façon sécuritaire. Le transporteur ne peut être tenu responsable des dommages à la marchandise expédiée avec la mention « au risque de l'expéditeur » ou en raison d'un emballage inexistant ou insuffisant. Nous nous réservons le droit de refuser toute marchandise à risque de bris.

Surtaxe Carburant : (voir notre site web pour taux en vigueur)

- 1 à 9999 lb ou 5 palettes et moins % LTL
- 10 000 lb ou 6 palettes ou 12' de remorque et plus % TL

Règle de cubage régulier : Lorsqu'applicable, la règle du cubage se définit par un minimum de 10lb facturable par pied cube.

Règle de cubage en longueur : Pour toute expédition de pièces (bundles, crates, palettes, tubes, tuyaux, etc) excédant 8 pieds de long, ou toute marchandise en vrac, non protégée, ou jugée à risque de bris, c'est le plus élevé qui sera utilisé entre le cubage ci-dessous, le cubage régulier ou le poids réel :

Jusqu'à 21 pieds de long :

- Largeur : moins de 10 pouces 50 lb / pied linéaire
- Largeur : 10 à 46 pouces 200 lb / pied linéaire
- Largeur : plus de 47 à 65 pouces 360 lb / pied linéaire
- Largeur : plus de 66 pouces 640 lb / pied linéaire

Plus de 21 pieds de long :

- Largeur : moins de 10 pouces 100 lb / pied linéaire
- Largeur : 10 à 46 pouces 400 lb / pied linéaire
- Largeur : plus de 47 à 65 pouces 640 lb / pied linéaire
- Largeur : plus de 66 pouces 1000 lb / pied linéaire

Livraisons en retard ou des rendez-vous manqués : Nous n'accepterons aucune responsabilité pour les coûts ou pénalités causés par les livraisons en retard ou des rendez-vous manqués. Des frais de 2^{ème} cueillette et/ou/ livraison seront facturables lorsque requis.

Connaissance : Un connaissance doit en tout temps être émis et signé par l'expéditeur pour chaque transport. Toutes les particularités se rapportant aux marchandises, au poids et volume doivent clairement être détaillées sur le connaissance par l'expéditeur. Vous pouvez consulter notre connaissance et nos conditions détaillées sur notre site Web.

Tous nos taux sont sujets à modifications le 1^{er} avril de chaque année.

Toutes les expéditions et/ou transport sont sous condition de disponibilité d'équipement.



En signant toute soumission, et lorsque vous utilisez nos services, vous acceptez les taux et conditions décrites sur la présente ainsi que sur la liste des frais accessoires en attachement.

À défaut de signer la soumission, si nous prenons possession de la marchandise, cela signifie l'acceptation par le client de toutes les conditions et modalités décrites au sein de la plus récente soumission transmise.

Nous serons heureux de répondre à toutes questions au besoin.

Conditions spécifiques à Navigation Madeleine Inc. :

-Des frais de quaiage sont applicables pour toute la marchandise.

-La surtaxe carburant s'applique uniquement pour environ 6 semaines de la mi-décembre jusqu'à la fin janvier durant la période hivernale. À ce moment les frais de quaiage ne s'appliquent pas.